

périodiques; les éditeurs de périodiques ont déclaré 7,247 employés à plein temps et 3,691 bénévoles; 41 % des éditeurs ont indiqué avoir réalisé des bénéfices avant impôts.

Langue. Des 1,151 périodiques déclarés, 60 % étaient de langue anglaise et 24 %, de langue française. Le reste, soit 16 %, représente des périodiques bilingues ou publiés dans d'autres langues.

Tirage. Le tirage total par édition était de 33.5 millions d'exemplaires, les publications d'intérêt général constituant 73 % de ce total. Près des trois quarts du tirage total ont été distribués par la Société canadienne des postes.

14.5.5 **Projet des publications ethniques en série**

La Bibliothèque nationale du Canada contribue au programme de multiculturalisme du gouvernement fédéral en collectionnant les publications ethniques en série au Canada. En 1973, la Bibliothèque a entrepris une collection de toutes les publications en série des groupes ethniques canadiens. On s'est abonné à tous les journaux ethniques canadiens connus; tous les éditeurs de périodiques canadiens, y compris les publications ethniques, ont déposé deux exemplaires de chaque publication à la Bibliothèque nationale depuis 1969, comme l'exige la loi. Étant donné les taux d'apparition et de disparition passablement élevés des publications ethniques en série au Canada, l'identification et l'acquisition de tous les nouveaux journaux et périodiques s'effectuent sur une base permanente, dans le cadre du projet des publications ethniques en série. La collection d'environ 1,600 titres de la Bibliothèque est la plus importante au Canada.

Ce programme permet de conserver et de mettre à la disposition des chercheurs des documents qui risqueraient de se perdre ou qu'il serait difficile d'obtenir. Les chercheurs ont accès à un service de référence et de consultation assuré par un spécialiste des publications ethniques en série, de la Division des services de référence et d'information.

Le service de prêts entre bibliothèques donne aux chercheurs accès à la collection de périodi-

ques et de journaux sur microfilms à la Bibliothèque nationale; les originaux doivent toutefois être consultés sur place.

La Bibliothèque nationale a publié en mai 1981 une *liste de contrôle de toutes les publications ethniques canadiennes en série* connues jusque-là.

14.6 **Programme de communications des autochtones**

Ce programme est la principale source de financement de 15 organismes autochtones de communications créés pour répondre aux besoins en communications des autochtones dans certaines régions désignées du pays. La plupart des sociétés subventionnées en vertu de ce programme publient des journaux; d'autres assurent l'entretien de stations de radio communautaires autochtones, produisent des émissions radiophoniques et des enregistrements vidéo, offrent des services de traduction et assurent les communications d'urgence entre points fixes grâce à des systèmes de transmission à haute fréquence et à bande unique.

En vertu du Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiodiffusion-télévision, créé en 1983, 13 centres de radiodiffusion autochtones reçoivent de l'aide pour la production d'émissions régionales de radio et de télévision dans les langues autochtones de la région. Les émissions sont ensuite offertes aux services existants de radiodiffusion dans le Nord, tels que Radio-Canada ou TVOntario. S'intégrant à la politique gouvernementale sur la radiodiffusion dans le Nord, le programme vise à faire contrepoids à la télévision par satellite dans les régions septentrionales isolées, avec une programmation authentiquement autochtone susceptible de contribuer grandement à la survie de la trentaine de dialectes aborigènes du Nord. Treize radiodiffuseurs produisent actuellement 20 heures de radio régionale par semaine. La télévision est en voie de développement, les services régionaux de réseaux représentant entre 30 minutes et quatre heures de temps d'antenne par semaine.

Sources

14.1 - 14.3 Services d'information, ministère des Communications.

14.4 Direction des affaires publiques, ministère des Postes.

14.5 - 14.5.1, 14.5.3 - 14.5.4 Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, Statistique Canada.

14.5.2 Presse canadienne.

14.5.5 Division des journaux, Bibliothèque nationale du Canada.

14.6 Direction des communications, Secrétariat d'État.